

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 112 (1967)
Heft: 2

Artikel: La Central Intelligence Agency
Autor: Schneider, Fernand-Thiébaud / R.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-343345>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Central Intelligence Agency

Quelques mots d'introduction

Notre distingué collaborateur français a limité son exposé aux quelques thèmes abordés par l'amiral Raborn, ancien directeur de la *Central Intelligence Agency* au cours de l'interview que ce dernier a accordée à un journaliste américain. En parcourant l'intéressant article du colonel Fernand Th. Schneider, on pourrait évidemment l'étoffer de nombreux commentaires. Le sujet est en effet très vaste. Plutôt que de nous disperser dans des « notes de pied » qui rompent l'harmonie de la lecture, nous préférons résumer ici, sous une forme liminaire, quelques réflexions que ce texte nous a suggérées.

Le besoin d'être informé se manifeste dans toutes les activités humaines. Il est instinctif, car il conditionne toute décision, laquelle doit envisager les divers éléments, positifs et négatifs, qu'il importe de recueillir avant de passer de la conception à l'exécution. On réalise que cette décision est particulièrement délicate, notamment dans les domaines politique et militaire.

Si les principes qui sont à la base de l'activité de tout service de renseignements sont demeurés simples et pour ainsi dire immuables : recherche, étude, diffusion, l'évolution des moyens d'investigation a singulièrement compliqué le problème. Dans tous les pays modernes, les 2^e bureaux sont devenus de lourdes machines à penser le présent et à scruter l'avenir. Les Américains ont perçu ce danger et, il y a quelques années, on a beaucoup discuté, aux Etats-Unis, des inconvénients toujours plus grands de la « bureaucratisation du renseignement ». Les confidences de l'amiral Raborn ne semblent pas l'avoir convaincu qu'on y ait totalement enrayé cette regrettable tendance qui n'est du reste pas uniquement le propre des Etats-Unis.

A vrai dire, il semble régner encore une certaine confusion dans l'esprit public sur le fonctionnement et la mission de ce qu'on est convenu d'appeler un « Intelligence Service ». Il convient en effet de mieux préciser la nature de leur intervention dans un conflit politique, fréquemment suivi d'une entreprise militaire.

Toute armée normalement constituée possède un service de renseignements étroitement adapté à ses besoins, lesquels sont strictement militaires. Il s'agit, pour un tel service, de faciliter la mise en œuvre des forces vives de la nation, d'inspirer à temps les décisions du commandement, de lui éviter toute surprise stratégique ou tactique, de l'informer de la situation et des procédés de combat de l'adversaire et de l'évolution de son armement. C'est pourquoi, dans une unité d'armée, le SR coiffe de ses investigations tous les échelons de la hiérarchie où son activité s'exprime partout par l'exploration et l'observation. Par analogie, le contre-espionnage est un élément qui s'efforce de s'opposer à toute pénétration des organes d'un service de renseignements adverse sur le territoire national. Il y a intérêt à le jumeler avec le SR proprement dit en vue de la coordination de leurs efforts.

L'information politique relève en principe de l'autorité civile. C'est, à l'échelon suprême, l'affaire du gouvernement. Mais il est évident que, selon la nature et la valeur de ses relations à l'étranger, le 2^e bureau peut alimenter cette documentation dans une mesure appréciable.

Ce que nous venons de dire intéresse avant tout les petites nations et notamment les pays neutres qui n'ont pas d'objectifs politiques extérieurs ou n'ont pas à mener des guerres lointaines.

Pour les grandes puissances, il est évident que le problème de l'information est plus vaste et plus complexe. La présence d'une marine, troisième élément de leurs forces, sans laquelle les armées ne sauraient se mouvoir « au-delà des mers » en augmente sérieusement l'importance et le volume. Qu'il s'agisse de colonialisme, de la création de « zones d'influence »,

de croisades plus ou moins idéologiques ou finalement du simple désir de s'attacher le dévouement ou la sympathie de certains peuples, il en résulte souvent que les « services secrets », s'échappant de leur vase clos, et disposant de crédits considérables participent eux-mêmes à l'action, le plus fréquemment pour faire mûrir une situation désirée. Un des exemples les plus spectaculaires fut le rôle fabuleux joué par le colonel T.E. Lawrence dans les pays arabes du Proche-Orient. Lors de l'affaire de Cuba, on a prétendu que la « Central Intelligence Agency » avait soutenu les ennemis de Castro réfugiés en Floride. La réorganisation de certains services de sécurité français consécutive à l'affaire Ben Barka a également démontré la coexistence d'organes d'information de nature classique et d'agents à missions spéciales. En face de la complexité et de l'indépendance croissante des services de renseignements des grands Etats, il faut admettre simplement qu'ils ne sont que le reflet des exigences multiples et souvent contradictoires de politiques planétaires.

R.M.

L'amiral Raborn a quitté récemment ses fonctions de directeur de la *Central Intelligence Agency* — assumées pendant quatorze mois — et il a été remplacé à ce titre par M. Richard Helms. Avant de prendre de nouvelles responsabilités dans l'industrie américaine il a fourni des précisions intéressantes au sujet de son ancien service, au cours d'une interview. Cette dernière a été publiée dans « US News and World Report » du 18 juillet dernier.

Ces déclarations viennent à leur heure. Elles constituent une remarquable mise au point, très utile. Car, non seulement nos romans d'espionnage, mais aussi certaines « révélations » récentes d'ouvrages consacrés aux activités de divers services de renseignements, ont quelque peu dérouté les esprits. Nous avons donc cru bien faire en résumant brièvement, à l'intention de nos lecteurs, les explications pertinentes d'un des grands chefs de la C.I.A.

Notre commentaire évoquera successivement les missions et le personnel de la « Central Intelligence Agency », puis le contrôle auquel est soumis ce service, ainsi que les relations de ce dernier avec le gouvernement et le parlement américains.

Mission et fonctionnement général de la CIA

Les missions du service sont définies par la loi; elles sont au nombre de cinq:

— Tenir informé le Conseil national de sécurité — National Security Council — de tout renseignement intéressant la sécurité nationale,

— Coordonner les activités de renseignements sur l'étranger,

— Diffuser, dans les services du gouvernement, tous renseignements d'ordre national exploités,

— Assurer, dans les limites de sa compétence, une centralisation et une coordination au sommet,

— Assurer toutes autres missions pouvant lui être confiées par le Conseil national de sécurité.

En somme, la « Central Intelligence Agency » est chargée d'abord du recueil du renseignement. Cependant, est-il précisé dans l'interview de l'amiral, il ne s'agit pas là de simple « information », mais de « finished intelligence », c'est-à-dire du renseignement « mis au point », en d'autres termes, dûment étudié et pesé quant à son exactitude et à son importance. Et, ainsi traité, il est « national », car il résulte de la contribution de tous les services travaillant, à un titre quelconque, au recueil des informations recherchées.

Le rôle du service, fait remarquer l'amiral Raborn, ne ressemble absolument pas aux activités que lui prêtent si volontiers les romans et les films d'espionnage. Car il s'agit de collecter aussi bien les détails les plus secrets que d'utiliser et d'expliquer les avis des experts et des analyses parfaitement scientifiques. Mais, bien entendu, la CIA n'a pas à mener des

guerres, dont la conduite relève du Département de la défense. La « Central Intelligence Agency » est chargée de recueillir le renseignement... et cette mission l'absorbe entièrement.

L'interlocuteur de l'amiral ayant soulevé la question des activités clandestines du service, l'ancien directeur a précisé que celles-ci, quand elles échappent du fait de leur nature au Département de la défense, ne peuvent être engagées que sur l'ordre et conformément aux directives du Conseil national de sécurité. C'est alors une commission de ce dernier qui précise les conditions de l'action à entreprendre, afin que celle-ci s'accomplisse dans l'esprit de la politique générale du gouvernement.

De toute manière, le personnel agissant à l'étranger est subordonné aux ambassades américaines locales. Certes, dans certaines circonstances exceptionnelles, le Département d'Etat peut laisser un ambassadeur dans l'ignorance d'une activité entreprise dans le pays auprès duquel il est accrédité, mais en principe les représentants diplomatiques sont tenus informés. Ils sont d'ailleurs destinataires des renseignements recueillis et ils peuvent même solliciter l'envoi de dossiers entiers mis au point par le service.

Interrogé sur l'attitude « politique » de la CIA, dans l'exercice de sa mission, l'amiral insistait sur la nature même de celle-ci : fournir des renseignements « objectifs ». Dans sa recherche il lui est interdit, par définition, de vouloir imposer un choix au gouvernement. Bien au contraire, en procédant à des synthèses, des recoupements et des comparaisons entre les données fournies par des sources très différentes — les unes très secrètes, d'autres très « ouvertes », la presse, par exemple — elle offre au gouvernement une documentation complète permettant à l'autorité responsable de juger en connaissance de cause et donc de prendre ses décisions en toute indépendance d'esprit.

Bien entendu, dans ce travail de recherche, une échelle des priorités du moment est constamment appliquée. Cependant, la CIA, par définition, doit être présente partout, car le moindre

pays peut, à tout instant, jouer, sur le plan international, un rôle nullement prévu par le service. Et cependant ce dernier doit à tout moment pouvoir fournir l'information désirée par le gouvernement. En d'autres termes, la CIA est tenue à une ubiquité constante de ses antennes. En outre, ses investigations s'appliquent forcément à de nombreux domaines: économie, idéologie, science... qui, directement ou non, intéressent la sécurité nationale. Les renseignements, à ces points de vue, sont concentrés dans de vastes études d'ensemble, comportant souvent d'importantes statistiques, des monographies, des analyses sur diverses activités, les transports, par exemple.

Mais, d'une manière générale, c'est le renseignement lui-même, en tant que donnée brute, qui est fourni. Quant aux commentaires émanant des diverses sources, ils sont toujours transmis en cette qualité par la « Central Intelligence Agency », précisément afin de conserver à la documentation donnée ce caractère d'objectivité qui doit être la marque dominante d'un service de renseignements.

Mais les synthèses — les « estimates », dans le langage de l'organisation — ne sont pas les seuls travaux auxquels aboutit le recueil de renseignements. Ceux-ci figurent notamment dans de nombreuses publications quotidiennes, hebdomadaires ou mensuelles, soit générales, soit très spécialisées. Parfois, celles-ci atteignent les dimensions de gros volumes, comparables à ceux qu'éditent les universités.

Leur diffusion est extrêmement variable: tantôt par centaines d'exemplaires, tantôt par quelques-uns seulement.

Certes, ces activités rejoignent — ou complètent — celles de nombreux autres services. Par exemple, une étroite collaboration unit la CIA à l'organisation chargée de la recherche du renseignement intérieur: le F.B.I. — *Federal Bureau of Investigation*. Ce dernier est intéressé par les informations sur des activités se poursuivant à l'extérieur, mais susceptibles d'avoir leurs répercussions à l'intérieur des Etats-Unis. Inversement, la C.I.A., pour des raisons identiques, tire avan-

tage des investigations du F.B.I. D'où des échanges d'informations et une coordination des recherches entre les deux services.

Le personnel et ses méthodes de travail

Pour accomplir ses tâches si nombreuses et si diverses, la CIA dispose d'un personnel de choix. Il s'agit là généralement de spécialistes confirmés dans leurs fonctions: 25% d'entre eux appartiennent au service depuis plus de quinze ans. 77% ont au moins dix ans de pratique dans la recherche du renseignement. En outre, 15% de ces experts ont des diplômes universitaires et 5% sont titulaires d'un doctorat.

En ce qui concerne les « analystes » du quartier-général de l'organisation, précise l'amiral Raborn, ils ont vécu ou voyagé dans les régions qu'ils étudient, dans une proportion de 60%. Si bien que la formation qui résulte, pour ce personnel, de longues études, confirmées par une pratique prolongée, représente un extraordinaire potentiel intellectuel et technique au service de cette organisation. Ce qui accentue encore la valeur de ces équipes, c'est le fréquent échange de personnel entre la C.I.A. et l'université. Cette opération est logique. En effet, bien des spécialistes du renseignement acquièrent par leurs enquêtes et leurs études des qualifications qui les rendent aptes à l'enseignement supérieur. Par contre, certains professeurs, du fait de leurs connaissances, deviennent des experts, tels que les recherchent les dirigeants de la C.I.A. Il est donc compréhensible que celle-ci recrute son personnel le plus qualifié à la fois parmi les étudiants et les maîtres des établissements d'enseignement supérieur.

Le journaliste qui interrogeait l'amiral Raborn n'avait pas manqué de lui poser la question: « Et les critiques selon lesquelles la CIA emploie des méthodes « déshonorantes? » En d'autres termes, ce service admet-il qu'il faut « combattre le feu par le feu »? L'ancien chef du renseignement américain précise alors que, dans ce service très particulier, le personnel n'avait pas toujours comme adversaires des gens observant

les règles de la parfaite courtoisie. Et, dans ces conditions, la lutte, souvent clandestine, est très « rude ». Néanmoins, elle n'a rien d'une activité « déshonorante ». Et les spécialistes de la CIA sont des hommes épris d'idéal se réclamant de la même éthique que l'ensemble de la nation. La nature de leurs missions a été définie par deux citations, l'une du secrétaire d'Etat Rusk, l'autre du président Johnson.

La première de ces personnalités déclarait au cours de l'hiver dernier: « Je tiens à vous signaler que la CIA ne s'est pas engagée dans des activités ignorées des hautes personnalités gouvernementales. Mais... au-dessous des débats officiels se poursuit dans l'ombre une lutte sévère... et personne ne l'aime... je suis en mesure de vous dire qu'il faut une bonne dose de courage, une haute compétence de la part de ceux qui aident à mener cette partie de la lutte pour la liberté... »

Quant au président Johnson, il déclarait, lors de la cérémonie de prestation du serment de l'amiral Raborn: « Nous ne ferions pas honneur à cet engagement (au service de la liberté et de la paix) si, chaque jour et à tout instant, nous n'étions pas en garde contre toute menace pour la paix et la liberté! Voilà la raison d'être de la « Central Intelligence Agency. »

Pour accomplir sa vaste mission à travers le monde, il est certain que la CIA doit collaborer étroitement avec les autres grands services nationaux, en particulier avec les spécialistes des Affaires étrangères et ceux des Forces armées. Mais, en raison même de la nature des activités qu'elle assume, elle doit subir — ainsi qu'il a été déjà dit — un contrôle gouvernemental. Quel est ce contrôle? Et quels sont les rapports entre la CIA d'une part, le gouvernement et le Congrès, de l'autre?

Contrôle des activités de la CIA. Relations avec le Congrès et le Gouvernement

Le contrôle subi par la « Central Intelligence Agency » est double. Il porte d'abord sur le recueil du renseignement et prend alors un aspect strictement technique. Il s'applique

également aux diverses activités mises en œuvre par l'organisation, qui, avons-nous constaté, doivent toujours correspondre à la « general policy » du moment, pratiquée par le président.

Le contrôle technique est essentiellement l'œuvre du « Bureau de renseignements des Etats-Unis » — *United States Intelligence Board* — qui est un organe de coordination entre les divers services participant, d'une manière ou d'une autre, à la recherche du renseignement national. Il est dirigé par le directeur de la CIA, assisté du directeur des renseignements du State Department, de celui de la National Security Agency, d'un des dirigeants du FBI et d'un représentant de l'Administration de l'énergie atomique. En outre, les chefs des trois services de renseignements des Forces armées assistent aux réunions de l'USIB, en tant qu'observateurs.

C'est cet organisme qui approuve les plans de recherche et fixe les priorités pour ces derniers. En fait, les renseignements parvenant à cet organisme ont déjà été soigneusement triés, traités et commentés par les divers services de recueil, dont les spécialistes travaillent en liaison constante avec leurs collègues des autres équipes et souvent avec des organisations étrangères amies.

Tel est le contrôle technique. Mais qu'en est-il de celui du gouvernement, intéressé à garder la haute main sur des activités si étroitement liées à la politique extérieure et à la sécurité des Etats-Unis?

Dans le passé, le contrôle ainsi envisagé était souvent exercé par des commissions spéciales, désignées ad hoc (Commissions Hoover et Doolittle, par exemple). Mais actuellement, il est le fait d'un groupe permanent de personnalités qualifiées, désignées par le président lui-même. Cet organisme — *The President's Foreign Intelligence Advisory Board* — est présidé par M. Clark Clifford et comprend notamment le général Taylor et l'ambassadeur Murphy. Il se réunit environ toutes les six semaines et ses sessions durent chaque fois plusieurs jours. Elles donnent lieu à des discussions aux-

quelles sont convoqués non seulement les spécialistes de la CIA, mais aussi des experts d'autres organisations.

Après chaque réunion, un rapport du comité adressé au Président des Etats-Unis formule des recommandations pour la bonne marche et l'amélioration du service. En dehors même de ces séances régulières, certaines questions précises ou des branches déterminées de la CIA font l'objet d'études en profondeur, de la part de groupes plus restreints, désignés à cet effet.

Enfin, un contrôle est exercé sur les crédits de la « Central Intelligence Agency » par le Bureau du budget, bien que leur montant soit couvert par le maintien du secret, et comparé à ceux d'autres services.

Enfin, un certain contrôle du parlement est effectué, en ce sens que le chef de la CIA — le *Director of Central Intelligence* — fait périodiquement des exposés devant les sous-commissions compétentes du Sénat et de la Chambre des représentants sur les activités de son service. Et, déclarait l'amiral Raborn dans son interview, le DCI répond « entièrement, si délicates qu'elles puissent être, aux questions posées par les sous-commissions considérées. » Au cours des douze premières semaines de sa présence à la tête du service il avait été convoqué à dix-sept réunions de ce genre. En 1965, le directeur ou ses adjoints eurent trente-quatre entrevues avec les sous-commissions.

En fait, le contrôle le plus efficace est peut-être celui qui résulte des fonctions essentielles du DCI, celles de principal conseiller du président et du Conseil national de sécurité en matière de renseignements sur l'étranger.

* * *

Telles sont les responsabilités de la plus grande centrale de renseignements du monde occidental. Et l'on comprend la déclaration de l'amiral Raborn, en conclusion de son interview: « C'est la plus belle organisation à laquelle j'aie été associé. Le personnel... est hautement capable, dévoué, loyal.

J'ai trouvé le service entièrement à la mesure de ses exigeantes fonctions... »

Et pourtant ce grand service vient d'être l'objet de critiques sérieuses de la part d'une partie de la presse américaine. La revue catholique « *Ramparts* », de San Francisco, vient, en particulier, de publier des révélations sur de prétendues activités d'agents de la CIA, opérant dans l'entourage de Diem, au Vietnam, sous le couvert d'une mission de professeurs de l'université du Michigan, eux-mêmes engagés dans cette entreprise. Pris de remords, l'un de ces universitaires écrivait dans l'introduction de l'étude citée : « Je suis épouvanté de constater combien des gens censés être des intellectuels ont pu avoir si peu conscience de ce qu'ils faisaient. » Et il citait les occupations de ses collègues devenus, au service de la grande centrale, conseillers en empreintes digitales, en comptabilité publique et jouant même un rôle dans le choix du président du Sud-Vietnam...

Il nous est impossible de nous prononcer sur les accusations portées par ce professeur sur ses confères. Mais si jamais elles se révélaient justifiées, il conviendrait de remarquer qu'un grand service de renseignements comporte non seulement ses grandeurs, mais aussi ses servitudes. Il court toujours ce risque de voir apparaître — s'il échappe à un contrôle nécessaire et bénéfique — certaines excroissances pathologiques, sous-produits frelatés de ses nombreuses activités.

Fernand Th. SCHNEIDER

Les manœuvres françaises « Alpes 66 »

Les manœuvres françaises dites « Alpes 66 », qui se sont déroulées en été, ont attiré l'attention des pays limitrophes. Bien que ne dépassant pas le cadre tactique, elles présentaient